



Succession et séparation de bien

Par Franca

Bjr je suis retraité et viens de toucher un capital du fiva pour ma maladie. Je suis mariée en séparation de bien. La maison appartient à mon epouse .je souhaiterais lui refaire une salle de bain par une entreprise avec l'argent que j'ai touché. J'ai 2 enfts d'un 1er mariage et 2benfts avec.ma conjointe. Je ne veux pas que mon epiuse soit embêtée par mes enfts de mon 1 mariage. Lors de ma succession pourront il réclamer la part de travaux que j aurais pu effectuer pr faire plaisir à mon conjoint? Je veux profiter et lui faire profiter aussi de cet argent

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous faites ce que vous voulez de votre argent, surtout si c'est votre domicile conjugal.